

DATE DE LA CONVOCATION :  
14 Octobre 2024

Nombre de conseillers en exercice	19
Présents	12
Excusés	7
Pouvoirs	7
Votants	19

COMMUNE D'YDES  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 18 OCTOBRE 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le DIX-HUIT OCTOBRE à 09H00, le Conseil Municipal de la Commune d'YDES s'est réuni en Mairie de YDES, sous la présidence de Monsieur Alain DELAGE, Maire.

**Étaient présents :** Alain DELAGE, René BERGEAUD, Clotilde JUILLARD, Marc LASSAGNE, Bernard BOUVELOT, Jean-Pierre BARBET, Guy VIGNAL, Patrice MAURIO, Rémi TEIL, Gisèle TERNAT (arrivée à 9h20), Sophie TOURNADRE, Christian MAURIO.

**Étaient excusés :** Isabelle LAURADOUX, Céline BOSSARD, Marie-Ange FLEURET-BRANDAO, Patrick BOS, Marie-France DAMPRUND, Fabienne GARCIA, Pauline BRETTHOMÉ

**Pouvoirs :** Isabelle LAURADOUX à Bernard BOUVELOT, Céline BOSSARD à Clotilde JUILLARD, Marie-Ange FLEURET-BRANDAO à Marc LASSAGNE, Patrick BOS à Guy VIGNAL, Marie-France DAMPRUND à Alain DELAGE, Fabienne GARCIA à René BERGEAUD, Pauline BRETTHOMÉ à Gisèle TERNAT

Le nombre des membres en exercice étant de dix-neuf et la majorité de ces membres étant présente, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte. Mme Sophie TOURNADRE est désignée Secrétaire de Séance.

1. **Désignation du secrétaire de séance**
2. **Approbation du procès-verbal séance du 27 Septembre 2024**
3. **Finances, artisanat, commerce, développement économique, communication**
  - **Attribution des trois derniers lots du marché « Rénovation énergétique et mise en conformité accessibilité et sécurité du Centre Socio-Culturel »**
  - **Décisions Modificatives Budgétaires**
  - **Créances éteintes et admissions en non-valeur**
  - **Tarif assainissement collectif 2025**
  - **Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Cantal au titre de la « Conférence des Financeurs du Cantal 2025 » pour le fonctionnement du Service Proximité Seniors**
4. **Administration Générale, Ressources Humaines**
  - **Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire**
5. **Informations et Questions diverses**

\*\*\*\*\*

M. le Maire ouvre la séance et fait part à l'Assemblée des excuses de Isabelle LAURADOUX, Céline BOSSARD, Marie-Ange FLEURET-BRANDAO, Patrick BOS, Marie-France DAMPRUND, Fabienne GARCIA et Pauline BRETTHOME, ainsi que de leurs pouvoirs.

**1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Mme Sophie TOURNADRE, Conseillère Municipale, est désignée pour remplir les fonctions de **secrétaire de séance**.

Votants : 17

Pour : 16 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

**2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

M. le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le Procès-Verbal de la séance du 27 Septembre 2024.

Votants : 17

Pour : 16 voix

Contre : 1 voix (Christian MAURIO)

**3. FINANCES, ARTISANAT, COMMERCE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMUNICATION**

- **Attribution des trois derniers lots du marché « Rénovation énergétique et mise en conformité accessibilité et sécurité du Centre Socio-Culturel »** (Rapporteurs : M. Alain DELAGE et M. René BERGEAUD)

Il est rappelé à l'Assemblée que, dans sa séance du 27 septembre 2024, le Conseil Municipal d'Ydes a attribué 7 lots sur 10 concernant le marché « Rénovation énergétique et mise en conformité accessibilité et sécurité du Centre Socio-Culturel ». Il convient donc d'attribuer aux entreprises suivantes les trois lots restants :

Lots	Travaux	Entreprise retenue	Montant du Marché H.T.
N° 5	Menuiseries intérieures	HUBERT JOANNY	26 791.00 €
N° 6	Sols durs	FLOTTE	14 970.00 €
N° 9	Chauffage Ventilation Plomberie	LAVERGNE	190 539.42 €

**Le Conseil Municipal décide d'attribuer les trois lots restants du marché « Rénovation énergétique du Centre Socio-Culturel » aux entreprises retenues ci-dessus.**

Votants : 17

Pour : 16 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

➤ **Décisions Modificatives Budgétaires** (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

**A) Décision Modificative n°5 du Budget Commune**

SECTION FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Intitulé	Montant	Chapitres	Intitulé	Montant
739222	Fonds péréquation ress.com et intercom	+3 400.00			
61351	Matériel roulant	-3 400.00			
<b>Total Dépenses</b>		<b>0.00</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>0.00</b>

Le Conseil Municipal approuve cette décision modificative budgétaire.

Votants : 17

Pour : 16 voix

Abstention : 1 voix (Christian MAURIO)

Arrivée de Mme Gisèle TERNAT à 9h20.

**B) Décision Modificative n°2 du Budget Assainissement**

SECTION FONCTIONNEMENT					
Dépenses			Recettes		
Chapitres	Intitulé	Montant	Chapitres	Intitulé	Montant
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	-110.00			
61523	Entretien, réparation réseaux	-830.00			
6541	Créances admises en non-valeur	+940.00			
<b>Total Dépenses</b>		<b>0.00</b>	<b>Total Recettes</b>		<b>0.00</b>

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette décision modificative budgétaire.

Votants : 17

Pour : 17 voix

➤ **Créances éteintes et admissions en non-valeur** (Rapporteur : Mme Clotilde JUILLARD)

**A) Créances éteintes au titre du Budget Assainissement**

Il est présenté à l'Assemblée les créances éteintes correspondant à la liste des produits irrécouvrables dressée par le comptable public et reprise ci-après :

Année	Références	Imputation	Redevables	Montant	Observations
2023	T-944	706121	HACHEZ Pauline	0.75 €	Liquidation judiciaire
	T-861	706121	HACHEZ Pauline	1.00 €	Liquidation judiciaire
	T-861	70611	HACHEZ Pauline	4.72 €	Liquidation judiciaire
	T-944	70611	HACHEZ Pauline	40.53 €	Liquidation judiciaire
	T-861	70611	HACHEZ Pauline	45.21 €	Liquidation judiciaire
	T-783	706121	MATIGNON Kevin	0.25 €	Surendettement
	T-783	70611	MATIGNON Kevin	1.18 €	Surendettement
2022	T-783	70611	MATIGNON Kevin	46.99 €	Surendettement
	T-1583	70611	MATIGNON Kevin	15.56 €	Surendettement
	T-1583	70611	MATIGNON Kevin	34.24 €	Surendettement
2021	T-1583	70611	MATIGNON Kevin	72.13 €	Surendettement
	T-582	706121	MATIGNON Kevin	15.54 €	Surendettement
	T-582	70611	MATIGNON Kevin	33.54 €	Surendettement
	T-582	70611	MATIGNON Kevin	70.89 €	Surendettement
2020	R-1-578		MATIGNON Kevin	17.50 €	Surendettement
	R-1-578		MATIGNON Kevin	124.40 €	Surendettement
2019	R-1-573		MATIGNON Kevin	17.00 €	Surendettement
	R-1-573		MATIGNON Kevin	84.47 €	Surendettement
2016	R-1-466		LA FLEURACOISE Murer	43.00 €	Liquidation judiciaire
<b>TOTAL BUDGET ASSAINISSEMENT</b>				<b>668.90 €</b>	

Après avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal approuve les créances éteintes des recettes énumérées ci-dessus pour un montant total de 668.90 € au titre du Budget Assainissement.

Votants : 19

Pour : 18 voix

Contre : 1 voix (Christian MAURIO)

**B) Admissions en non-valeur au titre du Budget Général**

Il est présenté à l'Assemblée les admissions en non-valeur correspondant à la liste des produits irrécouvrables dressée par le comptable public et reprise ci-après

Année	Références	Imputation	Redevables	Montant
2023	T-620	773	ORANGE	60.00 €
	T-621	773	ORANGE	60.00 €
	T-622	773	ORANGE	60.00 €
2021	T-1249	7062	MEDIATHEQUE	292.00 €
2019	T-1554	70688	SITIFIBASI TREINS	30.00 €
2018	T-1179	7067	SANA Selim	28.00 €
2015	T-109	7788	GROUPAMA D'OC	54.48 €
<b>TOTAL BUDGET GENERAL</b>				<b>584.48 €</b>

Après avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal approuve les admissions en non-valeur des recettes énumérées ci-dessus pour un montant total de 584.48 € au titre du Budget Général.

Votants : 19

Pour : 18 voix

Contre : 1 voix (Christian MAURIO)

➤ **Tarif assainissement collectif 2025** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

Considérant l'étude en cours menée par Sumène Artense communauté dans le cadre de la prise de compétence assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025,

Considérant l'accord de principe des élus des différentes communes adhérentes pour une tarification unique (part fixe et variable) à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 qui sera appliquée par la communauté de communes dans le cadre de la prise de compétence,

M. le Maire indique à l'Assemblée qu'il convient de modifier les tarifs assainissement actuels afin d'atteindre la tarification unique validée selon le détail suivant :

- Part fixe correspondant aux frais d'abonnement (représentant 25 % de la facture type) : 61,25 € ;

- Part variable correspondant au coût de l'assainissement par m<sup>3</sup> d'eau consommé : 1.53 € ;

+ Redevance modernisation fixé par l'Agence de l'Eau Adour Garonne : 0.25 €/m<sup>3</sup>.

Soit un tarif total de 2.04 €/m<sup>3</sup> pour une facture type de 120m<sup>3</sup> consommés (hors redevance Agence de l'Eau et 2.29 €/m<sup>3</sup> avec redevance Agence de l'Eau).

M. le Maire précise que ces tarifs ont été calculés par le Bureau d'Etudes KPMG, et sont pratiquement identiques à ceux qui avaient été votés par la Commune d'Ydes.

**Après avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal approuve le tarif selon la décomposition précisée ci-dessus pour une facturation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, qui sera appliquée par Sumène Artense Communauté dans le cadre de la prise de compétence assainissement collectif.**

Votants : 19

Pour : 15 voix

Abstention : 4 voix (Guy VIGNAL, Patrick BOS, Patrice MAURIO et Christian MAURIO)

➤ **Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Cantal au titre de la « Conférence des Financeurs du Cantal 2025 » pour le fonctionnement du Service Proximité Seniors**

(Rapporteur : M. Alain DELAGE)

M. le Maire rappelle à l'Assemblée, qu'en 2024, la Commune d'Ydes a sollicité une subvention auprès du Conseil Départemental, au titre de la « Conférence des Financeurs du Cantal 2024 » pour le fonctionnement du Service Proximité Seniors, mis en place depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017. Un financement a été obtenu à cet effet.

Ce service communal est entièrement gratuit et s'adresse aux personnes âgées qui ont des difficultés pour se déplacer afin de faire leurs courses ou se rendre auprès d'une administration, à des rendez-vous médicaux, des organismes bancaires ou postaux. Il propose également des activités mais aussi des journées d'animations ou des sorties,

Considérant que, par le biais de ce service proximité seniors, la Municipalité d'Ydes cherche à favoriser le maintien à domicile en palliant aux difficultés ressenties par les personnes âgées fragilisées et isolées vivant à leur domicile,

Considérant que les dépenses annuelles de fonctionnement de ce service proximité seniors sont entièrement financées par la collectivité,

M. le Maire propose de renouveler, pour 2025, cette demande d'aide financière qui permet de financer des actions de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

M. Christian MAURIO demande quels sont les critères d'attribution de cette subvention. Il lui est répondu que celle-ci est versée en fonction des actions destinées au maintien des personnes âgées à domicile. Elle est généralement versée aux associations. Mais, la Commune d'Ydes ayant créé ce Service Proximité Seniors, peut bénéficier de ce financement. A cet effet, une visite a été récemment effectuée par un agent du Conseil Départemental, qui a pu observer les activités proposées par le Service Proximité Seniors.

**Après avis favorable de la Commission des Finances et, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de renouveler une demande de subvention auprès du Conseil Départemental, au titre de la « Conférence des Financeurs du Cantal 2025 » pour le fonctionnement du Service Proximité Seniors.**

Votants : 19

Pour : 19 voix

#### 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, RESSOURCES HUMAINES

➤ **Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire** (Rapporteur : M. Alain DELAGE)

DATE	NUMERO	OBJET
01.10.2024	031-2024	DPU – Renonciation à l'exercice du droit de préemption - Vente M. Philippe LEVET au profit de la SCI MOULIER – 41 Rue du Docteur Basset ( <b>vente d'un bien bâti</b> )
08.10.2024	032-2024	DPU – Renonciation à l'exercice du droit de préemption - Vente M. et Mme Olivier BERGOUNIOUX au profit de M. Stéphane BILOUM – 4 Lotissement les Ecoreuils ( <b>vente d'un bien bâti</b> )

## **5. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

M. René BERGEAUD informe l'Assemblée que les Services Techniques ont effectué les travaux suivants :

- Débroussaillage ;
- Aménagement des abords du ruisseau du Stade ;
- Création de compartiments de tri des déchets du Cimetière d'Ydes-Centre (Gravats, Végétaux et Plastique). Des panneaux signalétiques y seront installés.
- Quatre raccordements de maisons au réseau d'eaux usées vont être réalisés.

Christian MAURIO demande si les vélos installés à l'occasion du passage du Tour de France vont être enlevés du Rond-Point des Quatre Routes car ce n'est plus d'actualité. M. le Maire lui répond que ce sera bientôt fait.

M. Marc LASSAGNE signale, qu'à ce jour, 50 personnes sont inscrites (sans les élus) au repas des aînés du 09 novembre 2024, et que les inscriptions sont attendues jusqu'au 26 octobre 2024.

M. le Maire indique qu'une exposition issue de la résidence d'artiste et organisée par Sumène Artense Communauté est visible sur la piste verte à Ydes (au niveau du Pôle Location).

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h00.*

**Sophie TOURNADRE**  
Secrétaire de séance



**Alain DELAGE**  
Maire d'Ydes

